

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 5 JUILLET 2021

Mme Faccenda ouvre la séance à 18H15.

- Sont présents 15 membres sur 30 . (Cf. annexe 1)
- Sont excusés : Mme Goupil et M.El Makaoui, représentants parents d'élèves, Mme Sola Agent Comptable, M. Martinez, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, Mme Scaerou Adjointe Gestionnaire, M.Trabelzi, Représentant du Conseil Départemental.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débiter.

Mme Faccenda propose la candidature de M.Olivier, membre de droit en tant que secrétaire de séance.

Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 mai 2021 :

VOTE		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

18h26 : arrivée de M. Laurent, représentant Parents d'élèves (16 votants).

Madame FACCENDA présente l'ordre du jour modifié du Conseil d'Administration (cf.annexe 2) :

- Ajout Point II-6 : attribution des crédits fonds sociaux suite notification reçue le 2 juillet 2021

VOTE		
Pour :16	Contre : 0	Abstention : 0

POINT I- Vie pédagogique et Vie Scolaire

1. Rentrée 2021 : Dotation Globale Horaire -Indemnités pour Missions Particulières

a) -répartition des moyens :

Mme Faccenda expose la répartition de la Dotation Globale Horaire également présentée lors des conseils d'enseignement du lundi 5 juillet 2021 et lors de la commission permanente du lundi 5 juillet 2021. (Cf. Annexe 3).

La dotation globale horaire au 5 juillet 2021 s'élève à **504,50 heures** :

- 476 heures postes (HP)
- 28,50 heures supplémentaires annualisées (HSA)

Cette répartition est basée sur **12 divisions**. Mme Faccenda remercie les services de la Direction Académique pour leur accompagnement et leur disponibilité dans le cadre des ajustements effectués tout au long de la

campagne de répartition des moyens et dans le cadre de la préparation de rentrée.

Pour l'année scolaire 2021/2022 sont prévus 357 élèves

- Niveau 6ème : 63 élèves + 16 en Segpa 95 élèves soit 4 classes de 6ème (effectifs : 23 à 24).
- Niveau 5ème : 70 élèves + 16 en Segpa 106 soit 4 classes (effectifs 26 à 27)
- Niveau 4ème : 79 élèves + 16 en Segpa 87 soit 3 classes (effectifs 29)
- Niveau 3ème : 80 élèves + 16 en Segpa 97 soit 4 classes (effectifs 24 à 25)

Mme Faccenda précise les points suivants concernant la ventilation des moyens effectuée dans la continuité des axes pédagogiques de l'établissement :

- En anglais :
 - transformation d'un poste à temps (14,40 HP) en temps complet (18HP). Demande de maintien de Mme Billington sur le BMP 18H à pouvoir.
 - Transformation d'un BMP 9HP en BMP 8HP sur lequel est positionné un support stagiaire.
- En espagnol :
 - transformation du BMP 5h en BMP 2,5h : 2 groupes (au lieu de 3) sur le niveau 5ème , 53 élèves ayant choisi l'espagnol en LV2 et 17 en allemand.

15 HSA ont été positionnées, restent 13,5 HSA. Lors des conseil d'enseignement par matière, les enseignants ont fait des propositions pour leur utilisation qui seront étudiées par Mme Faccenda.

18h28 : Arrivée de M. Pichon (17 votants).

Mme Aubaille, représentante Parents d'élèves pose la question du maintien de Mme Billington sur le poste d'anglais.

Mme Faccenda indique que l'enseignante nommée sur le poste s'étant mise en disponibilité une demande de positionnement de Mme Billington sur le poste afin d'assurer la continuité pédagogique nécessaire aux élèves.

Mme Aubaille pose la question du niveau des des classes qui seront allouées aux stagiaires :
Réponse de Mme Faccenda et Mme Laplace : pas de classe à examen et 2 niveaux différents.

Mme Faccenda précise que pour l'année 2021/2022, elle maintiendra :

- la structure en place
- les allègements CHAM/CHAD validés lors du Conseil d'Administration du mois de juin 2020.

Mme Faccenda propose au vote la répartition des moyens pour la rentrée 2021 22 :

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention :1

b) Indemnités pour Missions Particulières :

L'établissement est doté de 3 **Indemnités pour Missions Particulières**, indemnités permettant de répondre à des besoins spécifiques hors face-à-face pédagogique. L'attribution d'IMP concerne les enseignants ainsi que le Conseiller Principal d'Éducation.

Mme Faccenda propose la répartition des Indemnités pour Missions Particulières suivantes :

- 1 IMP Coordination EPS
- 1 IMP Coordination CHAD
- 1 IMP Coordination CHAM

Seront attribués hors enveloppe DGH :

- 1 IMP RRUPN
- IMP coordination Dispositif Devoirs Faits.

Mme Faccenda propose au vote la répartition des Indemnités pour Missions Particulières 2021-2022 :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

2-Jumelage

La commission technique d'examen des projets « Jumelage collège / structure culturelle » composée de représentants des services du Conseil départemental, de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, et de la Direction régionale aux affaires culturelles s'est réunie au mois de juin 2021 et a émis un avis favorable pour cette 3ème et dernière année

Les projets sont examinés en fonction du cahier des charges précisés dans le dossier d'offre.

Le Collège et l'Association Drama Sillages sont jumelés pour leur dernière année. Après concertations sur la rédaction du dossier, une réunion de planification des actions de cette dernière année a eu lieu au collège en présence de Gonzalo Bustos, Marie Bouchier, Jonathan Bell, Mme Wasiutek et Mme Faccenda.

Montant proposé :

- du soutien du Conseil départemental : 6 000 €
- du collège : 100 €
- du Foyer Sociaux Educatif : 900 €
- de sillage : 1772€
- de la bourse Sacem : 3000 €

Budget total : 11 772 €

Mme Faccenda remercie le Foyer Socio-Educatif pour le soutien apporté au Projet.

Mme Wasituek présente les actions prévues :

- 6^{ème} – Intervention de Henri-Pierre DEROUX artiste plasticien et musicien.
Exposition au collège d'instruments de musique créés par l'artiste puis atelier de création d'instruments avec les élèves puis de création musicale à partir des instruments réalisés avec le compositeur Jonathan BELL.
- 5^{ème} – Intervention d'un musicien spécialiste des musiques anciennes qui proposera des exemples vocaux aux élèves. Ce travail servira de point de départ à des travaux de création réalisés avec le compositeur Jonathan BELL.
- 4^{ème} – Axe musique et programmation en s'appuyant sur les travaux de programmation avec les professeurs de maths et de techno, l'idée serait de programmer des lignes de commandes numériques qui produiraient des sons, lesquels seraient ensuite des points de départ pour les improvisations des élèves. Ces improvisations seront reprises et orchestrées par le compositeur Jonathan Bell.

- 3^{ème} – Sillage leur propose de devenir auditeur et spectateurs en les invitant aux concerts programmés.

3- projets 2021/2022

Mme Faccenda présente brièvement les projets en construction et déjà en réflexion pour l'année 2021/2022 :

- Projet collège au cinéma
- Projet ateliers philo 6ème et 3ème
- Atelier théâtre / relation parents ado 6ème
- Cycle kayak 4ème.
- théâtre d'improvisation 4ème 3ème
- Reprise des ateliers du midi

4- Projet d'établissement et auto évaluation

Mme Faccenda a obtenu une dérogation pour un report de l'auto-évaluation qui sera mise en œuvre dès la rentrée de septembre. Elle se fera avec l'apport de deux inspecteurs qui apporteront un regard extérieur. Le calendrier des réunions sera communiqué au personnel à partir du 13 juillet.

Un Compte-rendu sera présenté au CA du mois d'octobre. Cette auto-évaluation servira de point d'appui à la rédaction du prochain projet d'établissement en lien avec le projet académique

5. Liste des fournitures

La liste des fournitures scolaires doit être validée par le CA.

Trois listes sont présentées :

- une liste pour les élèves de Segpa
- une liste 6 générale
- une liste 5, 4, 3 générale

Mme Laplace précise qu'il a été choisi de demander plusieurs cahiers de 48 pages en remplacement d'un cahier de 96 pages dans plusieurs matières pour pouvoir alléger le poids des cartables.

Le Conseil d'Administration valide les listes présentées à l'unanimité :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

6. Numérique : point migration Windows 10

Le département a fourni des ordinateurs neufs, des cartes SSD, le collège a complété les cartes SSD afin de pouvoir avoir une flotte d'ordinateurs plus performants à la rentrée.

La migration a eu lieu le 21 juin et s'est globalement bien passée.

Mme Faccenda remercie les DAIP qui ont accompagné et assuré cette migration en étant présents deux jours au sein du Collège. Mme Faccenda remercie M.Cadiou qui a largement contribué au bon déroulement de cette migration, ainsi que M.Foll.

Nous attendons une dotation de 15 ordinateurs portables

La seconde phase sera le changement du serveur de l'établissement.

La troisième phase sera le changement de la connexion internet.

Les ordinateurs qui sont sortis de l'inventaire seront remis sous convention à une association qui les remettra en état pour fournir du matériel à des familles en incapacité de s'en procurer avec un fléchage sur les familles du collège.

Un travail sera mené à la rentrée sur les codes d'accès pour les élèves.

POINT II- Points financiers

1-Crédits globalisés 2021 :

Du fait de l'arrêt de Mme Scaerou, Adjointe. Gestionnaire, et après échange avec Mme Sola, Agent Comptable, les reliquats permettent de payer les carnets de correspondances et les frais de reproduction. De ce fait Mme Faccenda propose d'allouer l'intégralité de la somme des crédits pédagogiques à l'achat des manuels scolaires.

Le CA approuve la répartition des crédits pédagogiques globaux d'un montant de 1626 euros de la manière suivante :

- 1626 euros pour l'achat de manuels scolaires

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention :0

2-Fonds social année 2021:

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de répartir les 1680 euros alloués sur le fond social collégien :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention :0

3- Convention Collège Anna Marly Brest-Collège 4 Moulins Brest-

Vote pour autoriser Mme Faccenda à signer une convention pour l'accueil d'une élève CHA au collège. L'objectif est un report de responsabilité lors des déplacements scolaires, les déplacements pour se rendre au collège ou au conservatoire, l'utilisation des fonds sociaux du collège Anna Marly si nécessaire, le dépôt par la famille des affaires de l'élève à l'internat.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention :0

4- Convention Collège Anna Marly Brest-Sillages

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer la convention avec l'Association Drama dans le cadre de la 3ème année de jumelage avec le soutien du Conseil Départemental. Coût pour l'établissement : 100 euros.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

5. Conventions d'Occupation Précaire

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer des conventions d'occupation précaires pour :

- l'appartement T3 situé au rez de chaussée droite de l'immeuble de logements de l'établissement du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022. Le montant mensuel du loyer fixé par les services fiscaux est de 315.00 euros, plus les charges. Le locataire : Madame Magot, AVS au collège
- l'appartement F4 situé au 2^{ème} étage à droite de l'immeuble de logements de l'établissement du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022. Le montant mensuel du loyer fixé par les services fiscaux est de 388.00 euros, plus les charges. Le locataire : Madame Noret, enseignante au collège.
- l'appartement F4 situé au 1^{er} étage à droite de l'immeuble de logements de l'établissement du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022. Le montant mensuel du loyer fixé par les services fiscaux est de 388.00 euros, plus les charges. Le locataire : Monsieur Le Borgne, principal Collège Îles du Ponant faisant valoir ses droits à la retraite.

M. Laurent demande s'il n'y a pas de tension pour l'occupation de ces logements. La réponse est non. M. Pichon intervient pour préciser que les collectivités locales préfèrent des logements occupés que des logements vides car il s'abîment moins.

Mme Faccenda précise que le logement qui reste inoccupé est celui réservé au CPE.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 1

POINT III- Ressources humaines

1- Renouvellement contrats ASEN

Les contrats d'Assistants d'Éducation existants sont reconduits soit **2 postes**. Il reste à pourvoir l'équivalent de 2 temps pleins et d'un 70 %

M. Muller demande si le contrat de Pré professionnalisation compte dans les effectifs. Madame Faccenda réponds que non et Mme Hay sera amenée à passer de plus en plus de temps en classe.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le renouvellement des contrats ASEN et le recrutement des postes manquants :

VOTE		
Pour : 17	Contre :	Abstention :

2- Demande de service civique

Mme Faccenda indique aux membres du Conseil d'Administration que des demandes d'accueil de services civiques pour l'année 2021/2022 vont être effectuées.

Le service civique au sein du Ministère de l'Éducation Nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire de 8 mois environ.

Pour le Collège et en lien avec le Projet d'Établissement seront demandées les missions suivantes :

- Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport
- Contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable
- Accompagner des projets d'éducation à la cybercitoyenneté et lutter contre la fracture numérique.

Les volontaires au service civique sont également amenés à participer au Dispositif « Devoirs Faits ».

Mme Laplace demande si les missions du service civique incluent des missions de surveillance de cours. Mme Faccenda précise que les services Civiques ne sont pas des ASEN de plus.

M. Pichon ajoute que ces personnes sont dans la démarche d'un parcours de formation qu'il est nécessaires qu'elles aient un accompagnement et qu'on ne peut pas leur donner autant de responsabilité qu'à un ASEN.

M. Laurent demande si le nombre d'ASEN dévolu au collège est suffisant pour assurer la surveillance, notamment aux abords du collège.

Mme Faccenda et M. Lagadec répondent que cette dotation le permet si les personnels sont présents et le recrutement complet.

Point IV-Point sur les travaux.

- **Préau** : la mairie en accord avec le Conseil Départemental a cédé la parcelle sur laquelle se construira le futur préau, une réunion est prévue au collège le 12 juillet pour la programmation des travaux.

- **Rénovation Segpa**. Une réunion a eu lieu avec Mme Cariou, les plans proposés à quelques détails près semblent être validés. Il reste le passage de l'architecte qui devra peut-être reprendre certaines parties. Par contre, les vestiaires en algéco demandés par les professeurs d'EPS n'ont pas obtenu de validation. Le projet devrait être voté en octobre. Dès que ce sera le cas, le matériel de l'atelier devrait pouvoir être acheté par le collège qui sera remboursé par le département. Une demande a été faite d'avoir au plus vite une date de début des travaux afin de pouvoir s'organiser avec une autre Segpa pour les cours en atelier.

M. Le Floch demande ce qu'il en est des vestiaires du personnel. Mme Faccenda répond que le projet est validé mais n'a pas encore de calendrier

Les autres travaux :

- Transformation des locaux du ponant en vie scolaire
- Transformation de la loge en bureau

M. Le Floch demande s'il est possible de redonner un coup de propre aux murs et sols du réfectoire. Mme Faccenda répond qu'elle en parlera le 12 juillet.

Échanges sur la rénovation énergétique des bâtiments qui a été demandée mais pas encore validée par le département.

M. Pichon signale que se sont des travaux coûteux et fastidieux qui demandent beaucoup de temps et d'organisation. Il cite comme exemple la rénovation énergétique des écoles de Brest dont les élèves et personnels sont déplacés sur un autre site le temps de travaux

Point V-la Parole au Conseil Vie Collégienne

Mme Faccenda remercie les élèves pour leur implication tout au long de l'année au sein du Conseil Vie Collégienne et dans la vie de l'établissement.

Point VI- Questions diverses :

Question posée par Monsieur Vantis : « Dans le cas où la vaccination contre la Covid-19 devient obligatoire pour la rentrée prochaine pour les jeunes qui ont plus de 12 ans, il faut prendre en compte que plusieurs parents s'opposent à cette vaccination pour leurs enfants. Quels dispositifs peuvent être envisagés pour les enfants non vaccinés ? »

Mme Faccenda répond que pour le moment rien n'est acté concernant l'obligation de vaccination pour les plus de 12 ans. Si tel était le cas, Mme Faccenda appliquera les directives qui seront transmises comme cela a été le cas depuis le début de la pandémie.

Avant de clôturer la séance, Mme Faccenda précise les dates de rentrée pour les élèves :

- Le jeudi 2 septembre pour les élèves de 6ème,
- le vendredi 3 septembre pour tous les autres niveaux de 8h à 10h. L'emploi du temps provisoire s'appliquera à compter de 10h.

Les photos de classe seront prises le 14 septembre

Le prochain CA aura lieu dans la semaine du 4 octobre avec les membres de l'année scolaire 2020-21

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur implication, pour cette année passée ensemble et les invite à se diriger vers le buffet préparé par M.Marier et M.Lesteven.

Fin du CA à 19h55

La Présidente du Conseil d'Administration



Le Secrétaire de séance

M.OLIVIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Olivier', written over a horizontal line.

Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 5/07/2021

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 3 mai 2021
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Rentrée 2021 : Dotation Globale Horaire (DGH) - Indemnités pour Missions Particulières (IMP)
2. Jumelage Sillages
3. Projets 2021/2022
4. Projet Académique 2019-2022/Nouveau Projet d'Etablissement/ Auto Evaluation.
5. Liste fournitures scolaires 2021-2022
6. Numérique : Point Migration Windows 10

Point II – Points financiers

1. Crédits pédagogiques globalisés - année 2021
2. Répartition des fonds sociaux
3. Convention Collège Anna Marly Brest-Collège 4 Moulins Brest
4. Convention Collège Anna Marly Brest – Sillages
5. Conventions d'occupation précaire

Point III – Ressources humaines

1. Contrats ASEN
2. Demande de service civique

Point IV- Travaux et équipements.

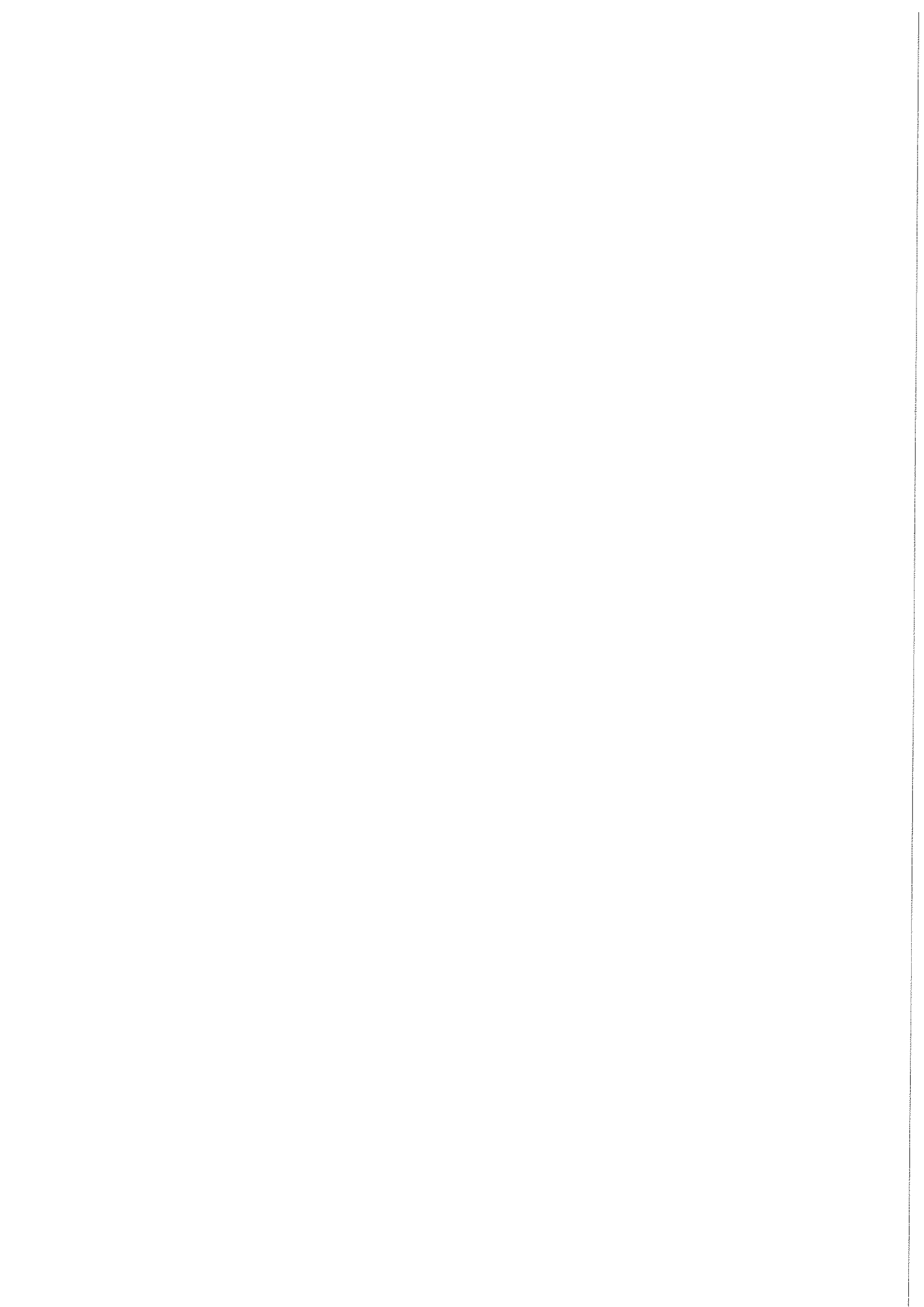
1. Point sur les travaux.

Point V-la Parole au Conseil Vie Collégienne

Questions diverses :

Merci de faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h ouvrables avant le Conseil

d
,
A
d
m
i
n
i
s





Quorum :

Présents :

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		 Excuse Excuse
	Adjoint Directeur SEGPA	Mr OLIVIER		
	Gestionnaire	Mme SCAEROU		
	CPE	Mr LAGADEC		
	Agent Comptable	Mme SOLA		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOCH	Mme TARAGNA	Excuse
		Mr TRABELSI	Mr SCHNEIDER	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC	
		Mr BAZIRE	Mme TOURNIER	
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		Excuse.
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mr BELLOEIL		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme LAPLACE	Mme BLED	
		Mme GICQUEL	Mme LELOUP	
Mr MARTINEZ (Excuse)		Mr VARIN		
Mme FAVROT		Mme BARAZER		
Mr PICHEREAU		Mme CORRE		
Mme WASIUTEK		Mr DURAND		
Mme HORELLOU				
	TOS	Mr LE FLOCH	 	
		Mr MARIER		
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr EL MALKI ALAOUI	Mme BASTIEN	
		Mr TEXIER	Mme GOUPIL (Excuse)	
Mme LESTEL		Mr LAURENT		
Mme MOHAMED		Mr MULLER		
Mme DUTHOIT		Mme BICHUE		
Mme BERGER		Mme AUBAILE		
Mr VANTIS				
	Elèves	ALKHAZUROVA Khava	BELMEHEDI Rédoine	
		DONAGHY Marie	AHAMADI Ikaira	
		CARADEC-LUCAS Nine		

11

12

13

14

15

16

Dotation Globale Horaire : 504,5 HORS IMP
 dont : 475,0 H.P
 28,6 H.S.A

TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2021

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CI-DESSOUS

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE statutaires	Suppa	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définitifs	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps partiels, retraites, information CSD, CSR, etc.)	
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA		
Let. Clas.		1	2,00	2	6,50	2	6,00	14,50	14,50				14,50	0,00							0,00	TP 14,5 M.Durand	
Let.mod.	3	15,00	3	13,50	2	9,00	2	8,00	45,50				45,50	36,00				9,00			0,50	PSTG Lettres 9h	
Allemand		1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50	7,50				7,50	0,00				7,50			0,00	BMP Mme Desso n Iroise Brest	
Anglais	3	12,00	3	9,00	3	9,00	3	9,00	39,00	6,00	0,00		45,00	36,00				8,00			1,00	BMP 18H demande de maintien Mme Billington-PSTG 8H	
Espagnol		2	5,00	3	7,50	3	7,50	20,00	20,00		0,50		20,50	18,00				2,50			0,00		
Aut. Lang.								0,00	0,00				0,00								0,00		
Hist.Géog.	3	9,00	3	9,00	3	9,00	3	10,50	37,50				37,50	36,00							1,50		
Math	3	13,50	3	10,50	3	10,50	3	10,50	45,00				45,00	33,00			10,50				1,50	Mme Noret : retour à temps complet/CSR Amiral Research Brest	
Techno	3	4,50	3	4,50	3	4,50	3	4,50	18,00				18,00	18,00							0,00		
Sc. Phys.	3	3,00	3	4,50	3	4,50	3	4,50	16,50	1,00	0,50		18,00	18,00							0,00		
S.V.T	3	4,50	3	4,50	3	4,50	3	4,50	18,00	1,00			19,00	18,00							1,00		
Ed. mus.	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3,00	12,00				12,00	18,00							4,00		
Arts plast.	3	3,00	3	3,00	3	3,00	3	3,00	12,00		1,00		13,00	18,00			5,00				0,00	CSD Penn Ar Chleuz	
EPS	3	12,00	3	9,00	3	9,00	3	9,00	39,00	9,00	4,00	11,00	63,00	60,00				0,00			3,00		
ISES	1	22,00	1	26,00	1	23,00	1	15,50	86,50				86,50	94,00							2,50		
PLP					1	12,00	1	24,00	36,00				36,00	36,00							0,00		
TOTAUX		101,50		106,00		117,50		122,00	447,00	11,00	11,00	22,00	491,00	443,50	0,00	0,00	5,00	10,50	27,00		476,00	15,00	

491,00

Total HP + HS

13,6

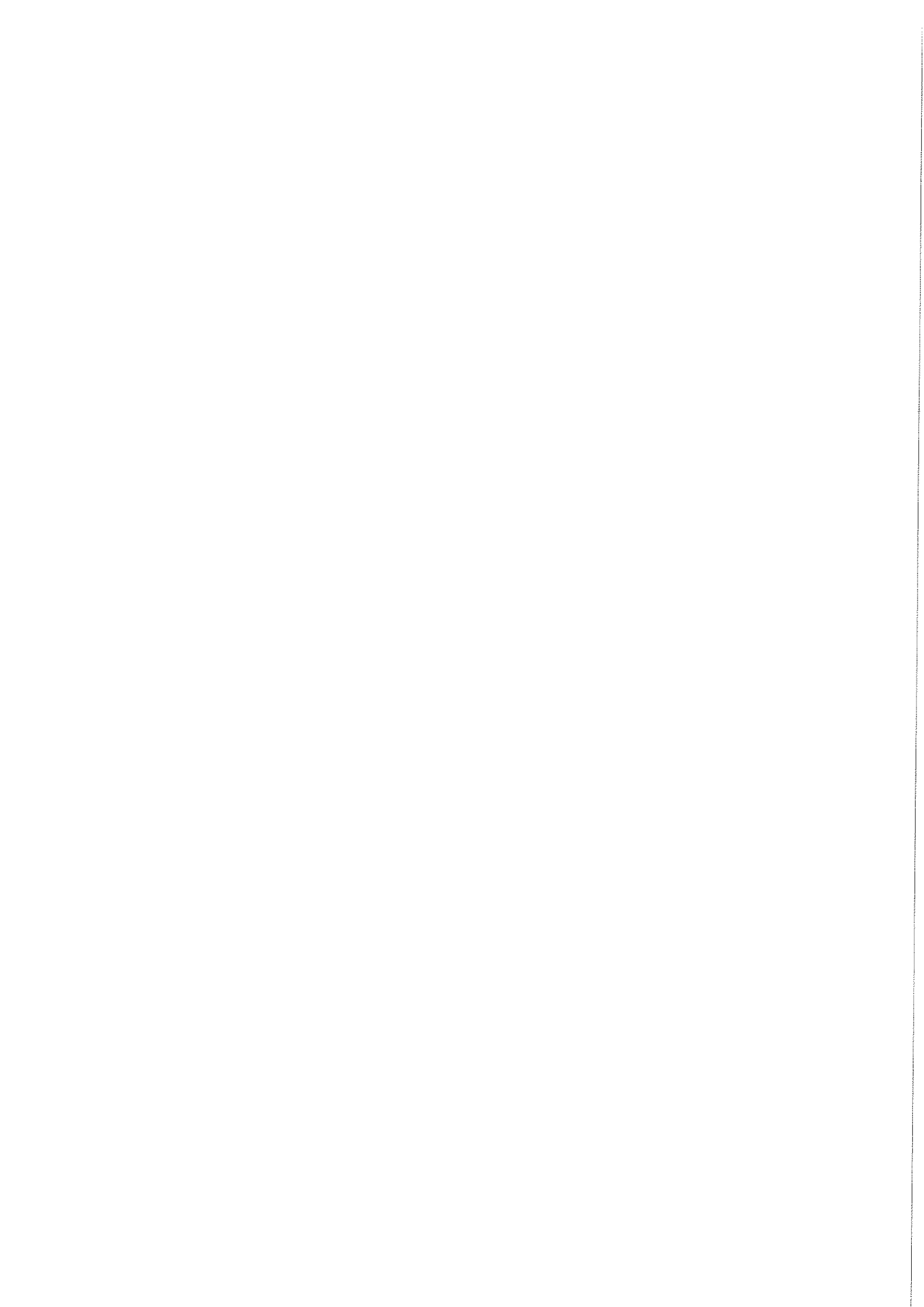
HS à affecter au 29999

504,60

TOTAL GENERAL

Apport : Heures correspondant aux postes définitifs
ARE : UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES.
 BMP : Moyens provisoires
 CREA : Créations de poste
 CSD : Compléments de service donnés à d'autres établissements
 CSR : Compléments de service reçus d'autres établissements
 SUP : Suppressions de poste

A retourner pour le vendredi 5 février 2021





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REUNI LE 5 juillet 2021

**Collège
Anna MARLY**

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Marie FACCENDA, principale, à la suite de la convocation adressée par le chef d'établissement aux membres du conseil le 28 juin 2021, conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-20.

Brest
N° Etab 0291661Y

Objet de la délibération :

Indemnités pour missions particulières

Exposé de la délibération :

Le chef d'établissement propose les IMP suivantes :

- coordonnateur EPS
- coordonnateur CHAM
- coordonnateur CHAD

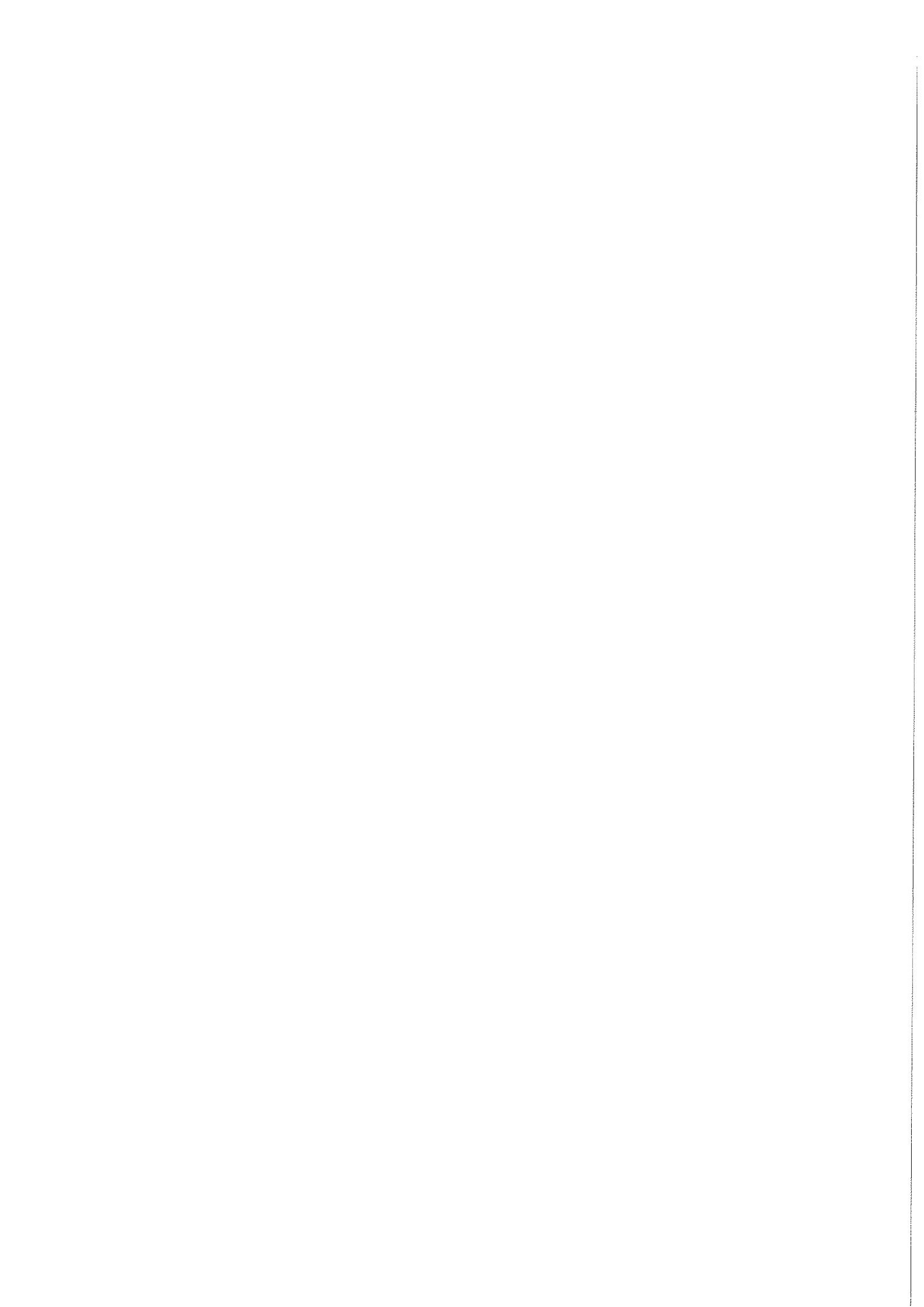
Le CA adopte à l'unanimité les IMP proposées.

Téléphone
02 98 80 43 93

Mél.
Ce.0291661y@ac-rennes.fr

8 rue Jules Lesven
29200 BREST

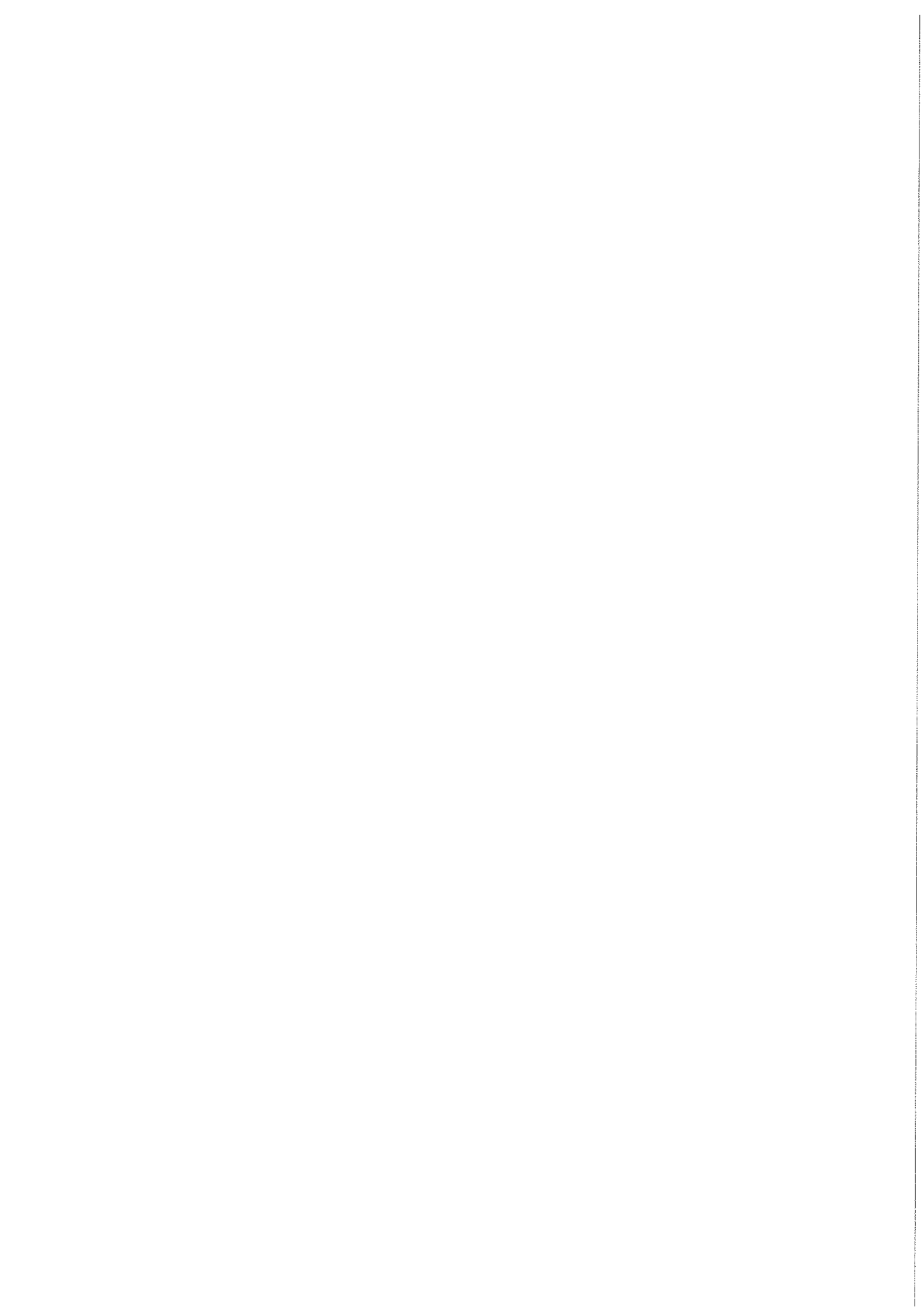
Site internet
www.ac-rennes.fr



Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir du matériel neuf, le matériel *en bon état* de l'année passée convient

Toutes matières	<input type="checkbox"/> agenda (usage strictement scolaire) <input type="checkbox"/> trousse <input type="checkbox"/> gomme <input type="checkbox"/> stylos à bille (bleu, noir, vert, rouge) <input type="checkbox"/> crayons gris <input type="checkbox"/> colle (prévoir plusieurs tubes d'avance) <input type="checkbox"/> souris correctrice (en prévoir plusieurs d'avance) <input type="checkbox"/> paire de ciseaux <input type="checkbox"/> 3 cahiers 24 x 32 - grands carreaux – 48 pages <input type="checkbox"/> Peinture : gouache en tubes, 2 pinceaux : 1 petit, 1 gros <input type="checkbox"/> 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles) <input type="checkbox"/> 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)	<input type="checkbox"/> taille-crayons <input type="checkbox"/> surligneurs <input type="checkbox"/> feutres <input type="checkbox"/> crayons de couleur <input type="checkbox"/> règle graduée <input type="checkbox"/> équerre <input type="checkbox"/> rapporteur <input type="checkbox"/> compas <input type="checkbox"/> cahier de brouillon <input type="checkbox"/> de quoi couvrir les livres <input type="checkbox"/> chemise cartonnée pour mettre les documents distribués durant l'année <input type="checkbox"/> clé usb <input type="checkbox"/> 100 pochettes transparentes <input type="checkbox"/> copies simples grands carreaux <input type="checkbox"/> copies doubles grands carreaux
Anglais	<input type="checkbox"/> 3 cahiers 24 x 32 - grands carreaux – 48 pages <input type="checkbox"/> Peinture : gouache en tubes, 2 pinceaux : 1 petit, 1 gros <input type="checkbox"/> 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles) <input type="checkbox"/> 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)	
Arts Plastiques	<input type="checkbox"/> Peinture : gouache en tubes, 2 pinceaux : 1 petit, 1 gros <input type="checkbox"/> 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles) <input type="checkbox"/> 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)	
Éducation Musicale	<input type="checkbox"/> un petit cahier fin <input type="checkbox"/> 1 grand classeur d'épaisseur moyenne (3-4 cm) <input type="checkbox"/> 2 grands cahiers 24x32 - 48 pages	Pour tous les élèves <input type="checkbox"/> 2 intercalaires <input type="checkbox"/> 1 classeur souple, grand format, petits/moyens anneaux OU <input type="checkbox"/> porte-vues 40 pages
Français	<input type="checkbox"/> 1 grand classeur d'épaisseur moyenne (3-4 cm) <input type="checkbox"/> 2 grands cahiers 24x32 - 48 pages	<input type="checkbox"/> des intercalaires (pas + de 6)
Histoire-Géographie	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 à grands carreaux - 48 pages pour la leçon <input type="checkbox"/> 3 à 4 cahiers 24x32 à petits carreaux - 48 pages pour les exercices <input type="checkbox"/> 1 classeur souple format A4	
Mathématiques	<input type="checkbox"/> 1 cahier grand format 24 x 32 cm - Grands carreaux – 96 pages OU <input type="checkbox"/> 1 classeur souple format A4 avec intercalaires <input type="checkbox"/> 1 classeur de format A4 souple de faible épaisseur <input type="checkbox"/> 6 intercalaires	
Physique-Chimie	<input type="checkbox"/> 1 short (ou "cycliste" ou pantacourt "élastique") <input type="checkbox"/> 1 survêtement (ou 1 pantalon de survêtement et un pull) <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussettes <input type="checkbox"/> 1 paire de baskets <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt long (épaules et ventre couverts) <input type="checkbox"/> 1 vêtement de pluie (style Kway) <input type="checkbox"/> 1 élastique pour attacher les cheveux	Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport <input type="checkbox"/> 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants) <input type="checkbox"/> une paire de chaussettes propres <input type="checkbox"/> Élastiques et pincés (cheveux attachés) <input type="checkbox"/> Une petite bouteille d'eau et un goûter <input type="checkbox"/> Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz) et <input type="checkbox"/> Association Sportive (21,00 Euros : Règlement à l'ordre de « Association Sportive du collège Anna Marly »)
SVT	<input type="checkbox"/> 1 short (ou "cycliste" ou pantacourt "élastique") <input type="checkbox"/> 1 survêtement (ou 1 pantalon de survêtement et un pull) <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussettes <input type="checkbox"/> 1 paire de baskets <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt long (épaules et ventre couverts) <input type="checkbox"/> 1 vêtement de pluie (style Kway) <input type="checkbox"/> 1 élastique pour attacher les cheveux	Pour la natation <input type="checkbox"/> 1 maillot de bain (pour les garçons : pas de short de bain ; pour les filles : pas de 2 pièces) <input type="checkbox"/> 1 paire de lunettes de bain <input type="checkbox"/> 1 bonnet de bain
Technologie	<input type="checkbox"/> 1 short (ou "cycliste" ou pantacourt "élastique") <input type="checkbox"/> 1 survêtement (ou 1 pantalon de survêtement et un pull) <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussettes <input type="checkbox"/> 1 paire de baskets <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt long (épaules et ventre couverts) <input type="checkbox"/> 1 vêtement de pluie (style Kway) <input type="checkbox"/> 1 élastique pour attacher les cheveux	Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport <input type="checkbox"/> 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants) <input type="checkbox"/> une paire de chaussettes propres <input type="checkbox"/> Élastiques et pincés (cheveux attachés) <input type="checkbox"/> Une petite bouteille d'eau et un goûter <input type="checkbox"/> Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz) et <input type="checkbox"/> Association Sportive (21,00 Euros : Règlement à l'ordre de « Association Sportive du collège Anna Marly »)
EPS	<input type="checkbox"/> 1 short (ou "cycliste" ou pantacourt "élastique") <input type="checkbox"/> 1 survêtement (ou 1 pantalon de survêtement et un pull) <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussettes <input type="checkbox"/> 1 paire de baskets <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt long (épaules et ventre couverts) <input type="checkbox"/> 1 vêtement de pluie (style Kway) <input type="checkbox"/> 1 élastique pour attacher les cheveux	Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport <input type="checkbox"/> 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants) <input type="checkbox"/> une paire de chaussettes propres <input type="checkbox"/> Élastiques et pincés (cheveux attachés) <input type="checkbox"/> Une petite bouteille d'eau et un goûter <input type="checkbox"/> Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz) et <input type="checkbox"/> Association Sportive (21,00 Euros : Règlement à l'ordre de « Association Sportive du collège Anna Marly »)

Matériel à apporter le jour de la rentrée : Trousse Agenda Pochette cartonnée pour mettre les documents Sac pouvant contenir tous les livres



RENTREE 2021/2022 FOURNITURES

Matériel à avoir toute l'année :

- Une trousse : crayon gris, taille crayons, crayons billes (bleu, rouge, noir, vert), gomme, surigneur,
- Crayons de couleur et feutres
- Equerre, rapporteur, compas, règle graduée de 20 cm
- 1 agenda ou un cahier de textes, 1 cahier de brouillon, des feuilles de classeur grands carreaux, des pochettes plastiques
- 1 calculatrice simple (avec touche%)
- 1 pochette pour conserver à la maison, tous les documents distribués au cours de l'année (« Informations aux parents »).

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
FRANCAIS	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 48 pages et 1 petit cahier			
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages et 1 petit cahier	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 48 pages grands carreaux ou - 1 grand cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	- 3 grands cahiers 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	- 3 grands cahiers 24 x 32 – 96 pages grands carreaux
EDUCATION CIVIQUE	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux			
ANGLAIS	- 2 grands cahiers 24 x 32 – 48 pages grands carreaux			
MATHEMATIQUES	- 2 cahiers 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 2 cahiers 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux - 1 petit cahier 17x22 – 48 pages - Pochette de Papier millimétré	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux - 1 petit cahier 17x22 – 48 pages - Pochette de Papier millimétré
EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORALE	- 1 classeur souple grand format (petits/moyens anneaux) - Pochettes plastiques - 3 intercalaires	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux - 1 protège cahier	- 1 grand cahier 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 1 classeur souple grand format, petits anneaux - Pochettes plastiques - Feuilles à grands carreaux - 3 intercalaires
ARTS PLASTIQUES	- 1 pochette de papier dessin 24 x 32 180 g ou 224 g - 2 pinceaux (1 petit, 1 grand N° 4 et N°12 par exemple)	- 1 pinceau fin + 1 moyen - 1 pochette de papier dessin blanc 180 g A4	- 1 pochette de papier dessin 24 x 32 180 g ou 224 g - 1 boîte de gouache en tubes - 2 pinceaux (1 petit, 1 grand N° 4 et N°12 par exemple)	- 1 porte-vues pour l'histoire des arts - 2 pochettes de papier dessin 24 x 32 180 ou 224 g - 1 crayon gris HB - 1 boîte de tubes de gouache (10/12) - 2 pinceaux : 1 petit et 1 gros
TECHNOLOGIE	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux		

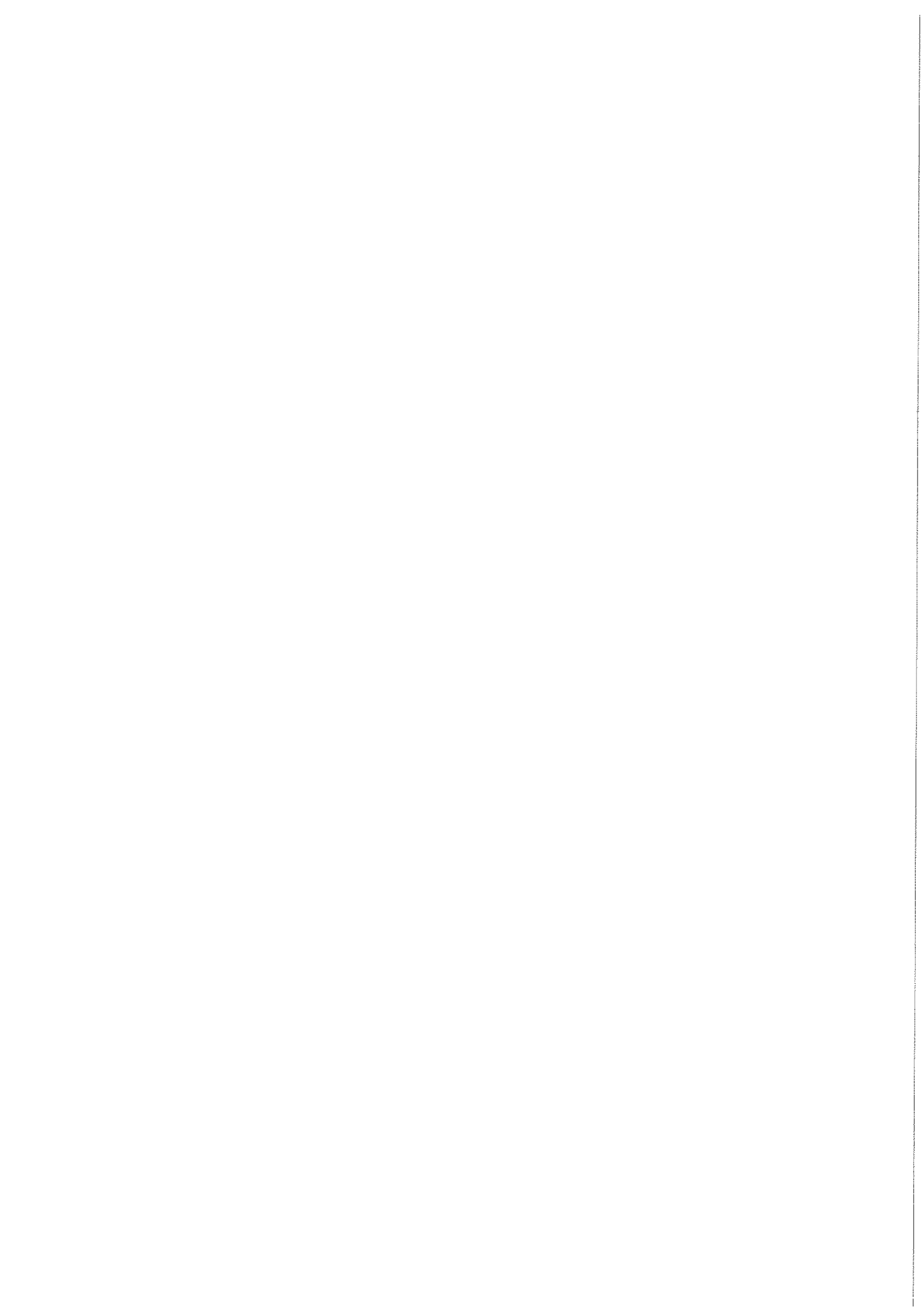
	6 ^{ème} 4	5 ^{ème} 4	4 ^{ème} 4
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	- 1 cahier Travaux Pratiques (TP) (Une page pour écrire, une page pour dessiner) 24 x 32 – 48 pages grands carreaux	- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux
EPS	<p>Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie (style Kway) - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs) <p>Pour la natation : 1 maillot de bain (pour les garçons : pas de short de bain ; pour les filles : pas de 2 pièces) + 1 paire de lunettes + 1 bonnet de bain</p>	<p>Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie (style Kway) - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs) - Activités nautiques : liste communiquée à la rentrée 	<p>Un sac de sport réservé à la tenue d'EPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 short (ou cycliste ou pantacourt élastique) - 1 paire de chaussettes + 1 paire de baskets + 1 tee-shirt « long » (épaules et ventre couverts) - 1 vêtement de pluie (style Kway) - 1 élastique (pour attacher les cheveux longs)
AP/EPI	- 1 grand classeur fin souple		
PHYSIQUE – CHIMIE		- 1 cahier 24 x 32 – 96 pages grands carreaux	
MODULES		- 1 pochette cartonnée à rabats	
ATELIERS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			<ul style="list-style-type: none"> - 1 classeur 4 anneaux (pour les projets HAS et Habitat) - 1 classeur souple (pour les parcours Avenir) - 100 pochettes plastiques - 12 intercalaires - 1 élastique pour les cheveux

IMPORTANT : sous réserve de demande spécifiques à la rentrée ou en cours d'année, cette liste de matériel est valable pour l'année entière. Elle doit donc être « remise à niveau » régulièrement si nécessaire.

Remarque : il n'est pas nécessaire d'avoir du matériel neuf, le matériel en bon état de l'année passée convient

Toutes matières	<input type="checkbox"/> agenda (usage strictement scolaire) <input type="checkbox"/> trousse <input type="checkbox"/> gomme <input type="checkbox"/> stylos à bille (bleu, noir, vert, rouge) <input type="checkbox"/> crayons gris <input type="checkbox"/> colle (prévoir plusieurs tubes d'avance) <input type="checkbox"/> souris correctrice (en prévoir plusieurs d'avance) <input type="checkbox"/> paire de ciseaux <input type="checkbox"/> taille-crayons <input type="checkbox"/> surligneurs <input type="checkbox"/> feutres <input type="checkbox"/> crayons de couleur <input type="checkbox"/> règle graduée <input type="checkbox"/> équerre <input type="checkbox"/> rapporteur <input type="checkbox"/> compas <input type="checkbox"/> cahier de brouillon <input type="checkbox"/> de quoi couvrir les livres <input type="checkbox"/> chemise cartonnée pour mettre les documents distribués durant l'année <input type="checkbox"/> clé usb <input type="checkbox"/> 100 pochettes transparentes <input type="checkbox"/> copies simples grands carreaux <input type="checkbox"/> copies doubles grands carreaux
Allemand	<input type="checkbox"/> 1 grand cahier de 96 pages OU <input type="checkbox"/> 2 grands cahiers de 48 pages <input type="checkbox"/> 1 petit carnet (pour le vocabulaire)
Anglais	<input type="checkbox"/> 3 cahiers 24 x 32 - grands carreaux - 48 pages
Arts Plastiques	<input type="checkbox"/> Peinture : gouache en tubes, 2 pinceaux : 1 petit, 1 gros <input type="checkbox"/> 2 pochettes de papier dessin format 24 x 32 - 180 g ou 224 g (12 ou 24 feuilles) <input type="checkbox"/> 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm (alternance d'une feuille avec lignes/une feuille blanche)
Éducation Musicale	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple, grand format, petits/moyens anneaux OU <input type="checkbox"/> porte-vues 40 pages <input type="checkbox"/> 2 intercalaires
Espagnol	<input type="checkbox"/> 2 cahiers petit format dos agrafé 17 x 22 cm - 48 pages - grands carreaux (1 cahier de cours, 1 cahier d'exercices) <input type="checkbox"/> 1 répertoire petit format 11 x 17 cm - petits carreaux (pour le vocabulaire) <i>Achat fait par l'intermédiaire du professeur d'un cahier d'activités (environ 7,00 €)</i>
Français	<input type="checkbox"/> 1 grand classeur d'épaisseur moyenne (3-4 cm) <input type="checkbox"/> des intercalaires (pas + de 6)
Histoire-Géographie	<input type="checkbox"/> 2 grands cahiers 24 x 32 - 48 pages
Latin	<input type="checkbox"/> 1 grand cahier - Grands carreaux avec son protège-cahier <input type="checkbox"/> un porte-vues pour les documents photocopiés
Mathématiques	<input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 à grands carreaux - 48 pages pour la leçon <input type="checkbox"/> Calculatrice collège (référence souhaitée CASIO FX-92+) <input type="checkbox"/> 3 à 4 cahiers 24x32 à petits carreaux - 48 pages pour les exercices
Physique-Chimie	<input type="checkbox"/> 1 classeur souple format A4 <input type="checkbox"/> du papier millimétré <input type="checkbox"/> 5 intercalaires
SVT	<input type="checkbox"/> 1 cahier grand format 24 x 32 cm - Grands carreaux - 96 pages OU <input type="checkbox"/> 1 classeur souple format A4 avec intercalaires
Technologie	<input type="checkbox"/> 1 classeur de format A4 souple de faible épaisseur <input type="checkbox"/> 6 intercalaires
EPS	<p>Pour tous les élèves – Dans un sac de sport</p> <input type="checkbox"/> 1 short <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt long <input type="checkbox"/> 1 survêtement <input type="checkbox"/> 1 vêtement de pluie <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussettes <input type="checkbox"/> 1 paire de baskets <input type="checkbox"/> 1 élastique pour attacher les cheveux
	<p>Pour les élèves CHAD – Dans un sac de sport</p> <input type="checkbox"/> une paire de chaussettes propres <input type="checkbox"/> Élastiques et pinces (cheveux attachés) <input type="checkbox"/> 1 tenue souple, tee-shirt et pantalon près du corps (éviter les pantalons larges et bouffants) <input type="checkbox"/> Une petite bouteille d'eau et un goûter <input type="checkbox"/> Abonnement Avant-Scène (30,00 Euros : Règlement à l'ordre du Quartz) <input type="checkbox"/> Association Sportive (21,00 Euros - ordre : « Association Sportive du collège Anna Marly »)

Matériel à apporter le jour de la rentrée : Trousse Agenda Pochette cartonnée pour mettre les documents Sac pouvant contenir tous les livres





**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Quimper, le 09 juin 2021

Le RECTEUR

à

Madame la Cheffe d'établissement
Monsieur le Chef d'établissement
CLG CLG ANNA MARLY
BREST

Division du 2nd degré

Affaire suivie par :

Gaëlle KEROUREDAN

Jocelyne LE GALL

T 02 98 98 99 01

ce.div2-public@ac-rennes.fr

1 boulevard du Finistère – CS45033
29558 QUIMPER Cedex 9

Objet : Crédits pédagogiques pour les établissements publics – Année 2021

Je vous informe de l'attribution à votre établissement de la subvention suivante au titre de l'année 2021 :

- **Crédits pédagogiques globalisés (*Enseignement public du second degré*) :**

1626 euros

Ces crédits sont destinés à couvrir prioritairement le financement des droits de reprographie, des carnets de correspondance, des frais de stage pour les élèves de SEGPA ainsi que l'acquisition de manuels scolaires.

Ces crédits délégués n'étant pas préalablement affectés, leur répartition devra être soumise à délibération du conseil d'administration, et fera l'objet d'une décision budgétaire modificative pour vote (type 3).

Outre la saisine du conseil d'administration, je vous rappelle que ces crédits doivent être inscrits au service Activités Pédagogiques du budget de l'établissement et enregistrés en tenant compte de la nomenclature figurant en annexe 2 de la circulaire « Elaboration et contrôle des budgets des EPLE – exercice 2021 » en date du 12 octobre 2020 (codification commençant par 13, notamment 13MS... pour les manuels scolaires et 13REP... pour les droits de reprographie).

Ils relèvent du programme 141 : Enseignement public du second degré et doivent être suivis en comptabilité générale sur le compte 44113.

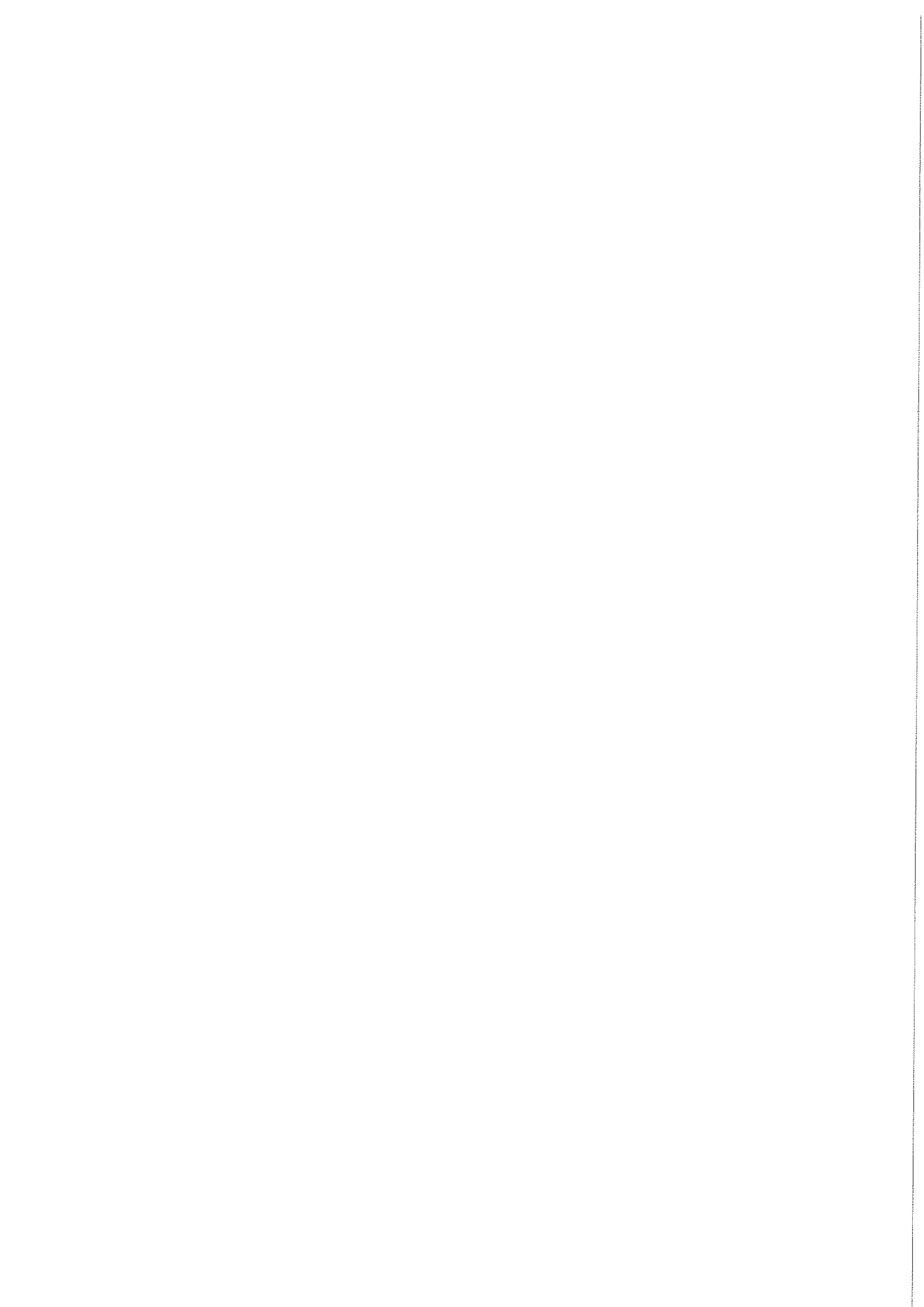
Il convient de communiquer à l'agent comptable tous les éléments relatifs à l'affectation définitive de ces ressources, ainsi qu'un exemplaire des décisions rendues exécutoires.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le recteur et par délégation
La directrice académique des services
De l'Éducation nationale

SIGNE

Guyène ESNAULT



Division du 2d degré
DIV 2

Affaire suivie par :
Gaëlle KEROUREDAN
Cheffe de division
Jocelyne LE GALL
T 02 98 98 99 01
ce.div2-29public@ac-rennes.fr

1 boulevard du Finistère
CS 45033
29558 QUIMPER Cedex 9

Quimper , le 28 juin 2021

Le RECTEUR

à

Madame la Cheffe d'établissement
Monsieur le Chef d'établissement
CLG ANNA MARLY
BREST

Objet : Fonds sociaux 2021

Références : Circulaire n°2017-122 du 22-08-2017

J'ai l'honneur d'attribuer à votre établissement une subvention pour les fonds sociaux (programme 230 – *vie de l'élève*) de :

- 1484 euros

La somme attribuée à votre établissement a été déterminée dans le cadre de la dotation départementale mise à ma disposition et au regard des critères suivants :

- Effectif de l'établissement auquel est ajouté un coefficient de pondération proportionnel au taux de bourse de chaque élève boursier.
- Reliquat du compte 441916 au compte financier 2020 (pour le calcul de la dotation 2021).

J'attire votre attention sur la priorité qui devra être apportée à l'aide à la restauration scolaire pour les élèves des familles modestes.

Je vous prie de noter qu'en vertu du principe d'autonomie des établissements prévu par le code de l'Education, ces crédits n'étant pas préalablement affectés, il vous revient d'en saisir, pour l'utilisation et leur répartition, votre conseil d'administration, par deux votes distinctifs :

- Une délibération sur la répartition entre fonds social collégien et fonds social des cantines (acte non transmissible au contrôle de légalité). Cependant, dans le cadre de l'article R421-56 du code de l'Education, je vous prie d'adresser, cette délibération à la direction des services départementaux de l'Education nationale du Finistère (Division du second degré – DIV2)

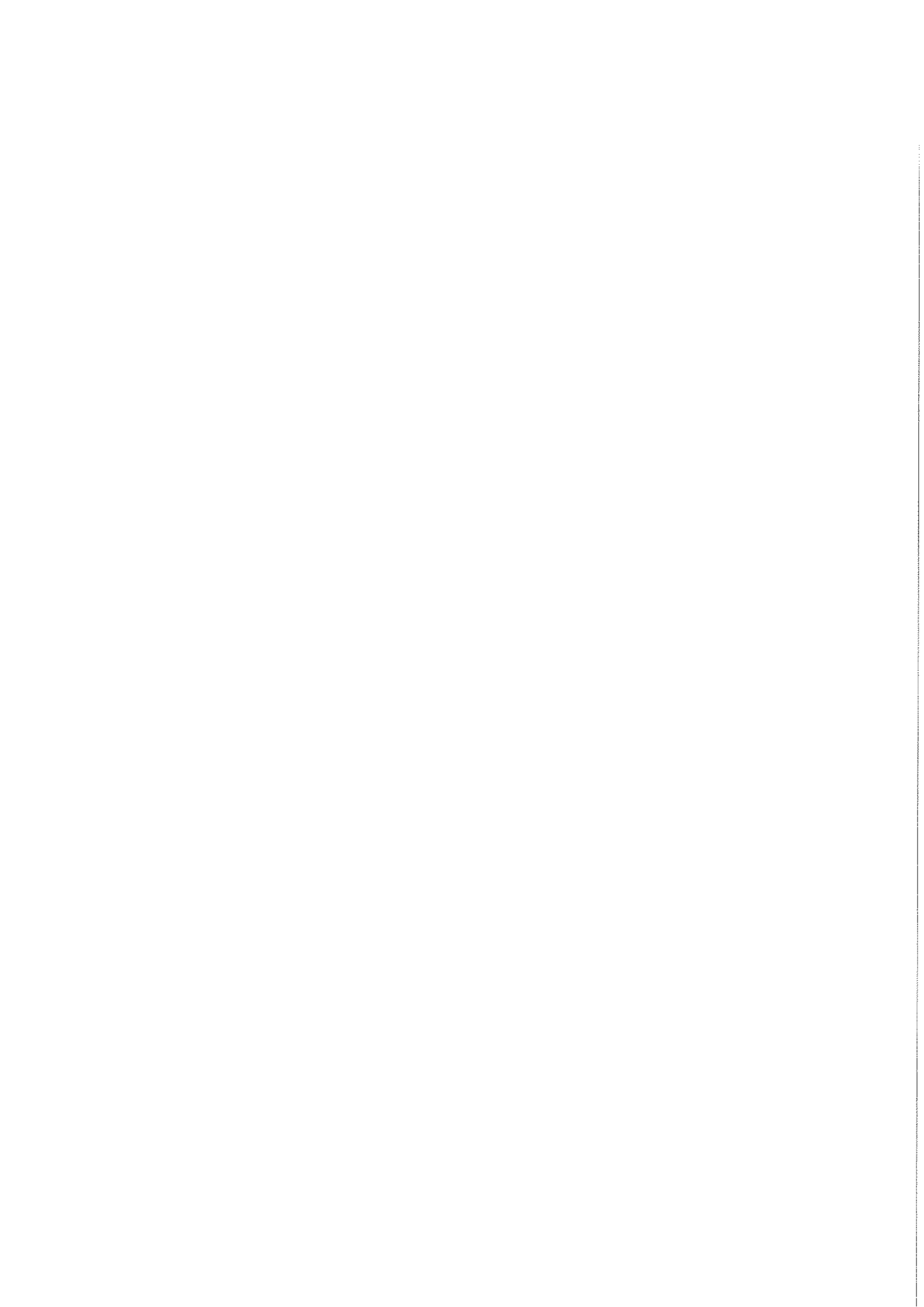
- Une délibération sur la détermination des critères d'attribution des aides accordées, au titre des fonds sociaux, doit être également prise (acte non transmissible au contrôle de légalité).

Par ailleurs, la modification du budget de l'établissement se fera par une décision modificative budgétaire de niveau 2, ces crédits étant obligatoirement imputés au service VE.

Les aides accordées feront l'objet de mandats émis par l'ordonnateur au compte 6576 – aide sociale en faveur des élèves.

Je vous rappelle que les fonds sociaux relevant du programme 230 (*vie de l'élève*) doivent être suivis en comptabilité générale au compte 44116 (subventions programme 230 *vie de l'élève*).

En comptabilité budgétaire, ils seront imputés obligatoirement au service VE, compte 7411 en recettes



et code d'activité 16FS- (fonds social lycée et collégien) et 16FSC (fonds social des cantines) en dépenses.

Outre la saisine du conseil d'administration, je vous rappelle qu'il convient de communiquer à l'agent comptable tous les éléments relatifs à l'affectation définitive de ces ressources, ainsi qu'un exemplaire des décisions rendues exécutoires.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le recteur et par délégation
La directrice académique des services
de l'Éducation nationale du Finistère

La directrice académique adjointe des services
de l'Éducation nationale du Finistère

Signé

Lydie Bourget

